ANNÉES DE RÉALISATION
2024/2032

FICHE ACTION N°1

METTRE EN ITINÉRANCE LES MAISONS FRANCE SERVICES

ORIENTATION 1

DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES À PROXIMITÉ OU ACCESSIBLES

OBJECTIF 3

ACOMPAGNER LES USAGES DU NUMERIQUE

Les France Services sont un nouveau modèle d'accès aux services publics, qui visent à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

- Donner une information de « premier niveau » et aider aux démarches administratives en ligne
- Mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques
- Résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des institutions partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'usager

Chaque France Services permet un accompagnement sur les démarches de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle Emploi, Caisse Nationale des Allocations Familiales, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres, Association pour le Régime de Retraite Complémentaires des Salariés, Mutualité Sociale Agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction Générale des Finances Publiques.

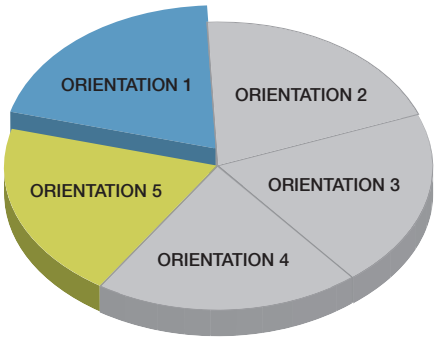

DÉPENSES

Fonctionnement : 160 K€

FICHE ACTION N°1

METTRE EN ITINÉRANCE LES MAISONS FRANCE SERVICES

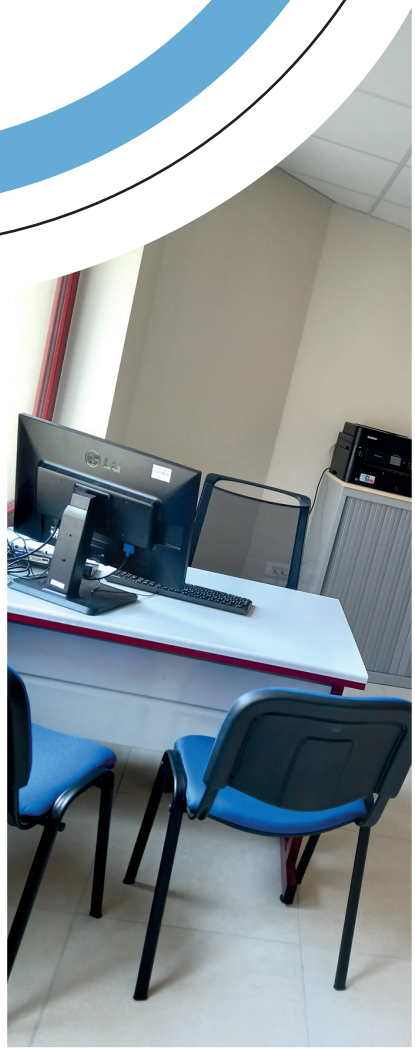

ARCHE Agglo développe en collaboration avec la Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire, une France Services déployée sur 3 sites : Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Tain l'Hermitage et Saint-Félicien.

Afin d'apporter un service plus adapté sur les communes rurales du territoire, ARCHE Agglo propose de déployer une réponse en itinérance en s'appuyant sur le réseau des secrétaires de mairie.

LES GRANDES ÉTAPES DU PLAN D'ACTIONS

Proposer une expérimentation avec 2 communes dans un premier temps pour « labéliser » des communes partenaires **avec une priorité portée sur** celles qui déploient une agence postale. La réponse de 1er niveau serait assurée par les secrétaires de mairie.

Les situations plus complexes resteraient à la charge des agents France Services soit sur site soit en proximité sur la commune si l'usager ne peut pas se déplacer.

- Proposition de l'expérimentation aux communes
- Rencontre des secrétaires de Mairie
- Formation des équipes proximité sur la commune

LA CIBLE
- Habitants du territoire
- Les secrétaires de mairies

LES RÉSULTATS ATTENDUS
- Développer des réponses en proximité sur les communes
- Associer les secrétaires de mairie au dispositif

PILOTES
- Service solidarité

PARTENAIRES ASSOCIÉS
- Techniques : les partenaires des Maisons France Services, les communes

INDICATEURS DE SUIVI
- Nombre de communes partenaires
- Nombre d'usagers suivis et rencontrés sur les communes
- Nombre d'usagers adressés par les communes vers les agents France Services et inversement

verso

HORIZON